

PROCHAINEMENT, POUR VOS EMBALLAGES ET VOS PAPIERS : 1 BAC JAUNE

LES DIFFÉRENTES ÉTAPES:

DÈS AUJOURD'HUI DÉMARRAGE DES ENQUÊTES DE DOTATION

- Inscription pour recevoir vos nouveaux bacs jaune et gris

D'OCTOBRE À DÉCEMBRE LIVRAISON DES BACS

- Distribution des bacs jaune et gris

JANVIER 2024

- Utilisation de vos nouveaux bacs
- Retrait de votre ancien bac gris

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de l'harmonisation sur le territoire des 3RD'Anjou (syndicat chargé de la collecte de vos déchets) les modalités de gestion des déchets vont évoluer à compter du 1^{er} janvier 2024.

- 1. Afin de faciliter votre geste de tri, les 3RD'Anjou vont vous équiper d'un bac jaune** dans lequel pourront être déposés **en vrac tous les emballages et tous les papiers à partir du 1^{er} janvier 2024.**
- 2. Un nouveau bac gris va également vous être distribué** car de nouveaux véhicules vont collecter vos déchets. À partir du 1^{er} janvier 2024, SEUL ce nouveau bac gris pourra être collecté. **L'ancien bac** utilisable jusqu'à la fin du mois de décembre **sera retiré** dans les premières semaines de l'année 2024 (facturé en cas de non-retour).
- 3. La collecte de ces nouveaux bacs se fera sur un emplacement précis.** Dans certains cas, de nouveaux camions avec un bras robotisé vont collecter vos bacs. Pour pouvoir être collectés par ce bras, ceux-ci devront être positionnés, la veille du jour de collecte, sur **des marquages au sol** et ouverture du couvercle côté rue. Les consignes et le calendrier de collecte 2024 vous seront remis avec les bacs.
- 4. Les modalités de financement évoluent.** À compter du 1^{er} janvier 2024 la grille de tarification évolue. La collecte et le tri des emballages et des papiers représentent également un coût qui sera répercuté sur la grille tarifaire. Consultez le verso pour plus de détails.

3 volumes de bacs sont disponibles pour les 2 flux, le bac 80 litres inadapté pour la collecte robotisée et dans le cadre de l'harmonisation ne sera plus disponible. Les modalités pour obtenir vos nouveaux bacs sont détaillées dans le document joint.

Restant à votre disposition pour toutes informations complémentaires,

Recevez, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

TOURNEZ LA PAGE SVP

David LAGLEYZE
Président des 3RD'Anjou

FOIRE AUX QUESTIONS

Quel bac choisir et comment calculer ma facture ?

Préconisations et tailles des bacs jaunes

(Hauteur x Largeur x Profondeur)

(1 - 2 pers) 140 l :
1 100 x 505 x 555 mm

(2 - 5 pers) 240 l :
1 100 x 585 x 740 mm

(6 pers et +) 360 l :
1 115 x 665 x 880 mm

La grille tarifaire associée à ces bacs est en bas de cette page.

Si j'ai plus de 12 levées de mon bac jaune par an ?

Elles ne seront pas facturées en 2024, de même que les dépôts en points d'apport volontaire des emballages et des papiers. Elles seront cependant comptabilisées grâce aux puces sur les bacs.

Vos emballages et vos papiers seront à déposer en VRAC dans votre bac jaune.

Les jours de collecte vont-ils changer ?

Oui, dans certaines communes, à partir du 1^{er} janvier 2024. Ces informations vous seront communiquées lors de la distribution des bacs et vous pourrez également les consulter sur : www.3rdanjou.fr
**> LA COLLECTE
> MON JOUR DE COLLECTE**

Les 2 bacs seront collectés le même jour par le même camion bi-compartmenté.

Connaissez-vous votre espace usager ?

Il vous permet de :

- Suivre votre production de déchets
- Retrouver vos factures de redevance incitative
- Consulter vos passages en déchèterie

RDV sur notre site internet, www.3rdanjou.fr sur le bandeau gris, en haut à droite :
> Compte usager
> Créer votre compte

Comment réduire mes déchets ?

- Composter vos déchets organiques
- Apposer un « stop pub »
- Être vigilant aux suremballages lors de vos achats, etc.

Vous trouverez sur : www.3rdanjou.fr des astuces pour réduire vos déchets dans la catégorie :

**> RÉDUIRE MES DÉCHETS
OU RETROUVEZ-NOUS LORS D'UNE PERMANENCE EN DÉCEMBRE
DANS VOTRE COMMUNE :
INFORMATION SUR
NOTRE SITE INTERNET.**

Mon ancien bac gris sera-t-il toujours collecté ?

Non. **À partir du 1^{er} janvier 2024**, seuls les nouveaux bacs fournis par les 3RD'Anjou pourront être collectés.

Les anciens bacs ne seront plus collectés après le 1^{er} janvier 2024. Ils seront réemployés notamment par d'autres collectivités.

ATTENTION ! Votre forfait annuel passe de 13 à 10 levées pour les ordures ménagères.

LA NOUVELLE GRILLE DE FACTURATION

Volume des bacs		Abonnement annuel	Forfait bac Ordures Ménagères (avec 10 levées comprises)		Forfait bac Multimatériaux* (avec 12 levées comprises)		Levée supplémentaire du bac Ordures Ménagères
Ordures Ménagères	Multimatériaux*						
140 l	140 l	102,00 €	+	29,00 €	+	20,00 €	5,00 €
140 l	240 l	102,00 €	+	29,00 €	+	22,00 €	5,00 €
240 l	240 l	102,00 €	+	81,00 €	+	22,00 €	7,50 €
360 l	360 l	102,00 €	+	150,00 €	+	50,00 €	14,00 €

En 2024, les levées supplémentaires de votre bac jaune ne seront pas facturées. Elles seront toutefois comptabilisées pour vous permettre d'évaluer et réduire votre production de déchets.

Dépôts ponctuels en points d'apport volontaire : 2,50€ par ouverture pour les ordures ménagères. Les dépôts pour les emballages et les papiers ne seront pas facturés en 2024 mais ils seront comptabilisés.

*Multimatériaux : emballages et papiers